



La 1ère cale de haute mer, inutilisable à marée basse devant l'Hôtel de la Mer et le Castel Ste-Anne (collection particulière)

IVR53_20062209155NUCB

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

Auteur du document reproduit : Edition de l'hôtel Beau Séjour

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation